# SUJET

# C.A.P. MÉTIERS DES SECTEURS INDUSTRIELS ET TERTIAIRES

# VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Durée: 1 h 00 - Coef.: 1

# L'USAGE DE LA CALCULATRICE ET DU DICTIONNAIRE N'EST PAS AUTORISÉ

Le sujet se compose de 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat est prié de vérifier si le sujet est complet, dès sa réception.

# **TOUTES LES PAGES DU SUJET SONT À RENDRE**

	QUESTIONS N°	BARÈME	NOTATION	
L'individu au poste de travail	1.1 à 2.8	8,5 points		
L'individu dans son parcours professionnel	3.1 à 3.2	8 points		
L'individu dans l'entreprise	4.1 à 4.4	8 points		
L'individu acteur des secours	5.1 à 5.3	7 points		
L'individu consommateur avisé	6.1 à 6.3	8,5 points		
	TOTAL	40 points		
Note sur 20 (en points entiers ou demi-points)				

NATIONAL	SESSION JUIN 2008	SUJET	TIRAGES
C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires		Coef.: 1	
ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle		Durée: 1 h 00	Page 1/8

# L'INDIVIDU AU POSTE DE TRAVAIL (8,5 points)

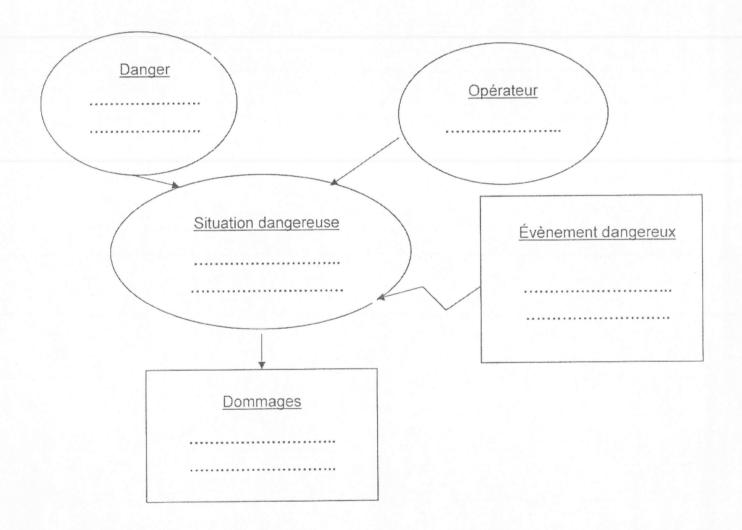
François, 28 ans est employé depuis 7 ans dans une entreprise de Bâtiment Travaux Publics (B.T.P.).

Il est carreleur et travaille très souvent à genoux. Depuis quelques semaines, il se plaint de douleurs aux genoux ; son médecin a diagnostiqué un hygroma du genou.

1.1 - Identifier l	e problème év	oqué dans cet	te situation.		

1.2 - Compléter le schéma d'analyse du risque avec les termes suivants.

Pose le carrelage - douleurs aux genoux - carreaux sur le sol - François - plusieurs heures d'affilée



C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires

ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle

TIRAGES:

SESSION JUIN 2008

CODE:

SUJET

Page 2/8

Le médecin de François lui parle de TMS dans les métiers du bâtiment.

### **Document 1**

État des lieux : L'émergence des TMS dans le Bâtiment Travaux Publics

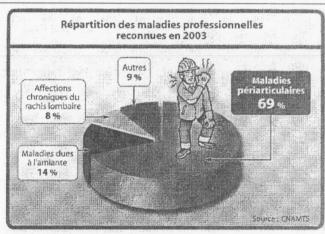
Les 3 lettres sont désormais bien connues par les entreprises de Bâtiment Travaux Publics. Elles sont appelées également affections péri-articulaires.

Certaines pathologies peuvent être associées à des métiers ou des tâches, comme par exemple l'épaule douloureuse, assez fréquente chez les maçons-coffreurs, et aussi chez les plaquistes et les climaticiens. L'hygroma du genou est présent chez les carreleurs et les poseurs de sol en général.

### Document 2

#### Les TMS, 1<sup>res</sup> maladies liées aux gestes et postures de travail PRICE **CHE9** 2500 -- 25 160E 2000 (IDEO) SOA 1500 392 Cheville, Genou 1000 476 471 486 341 264 716 715 202 391 j Epaule 172 2000 Source: CNAMTS

Document 3



Source: dossier prévention B.T.P. octobre 2006 n°89)

Après avoir lu les documents 1, 2 et 3, répondre aux questions suivantes :

- 2.1 Donner la signification du sigle TMS.
- 2.2 Préciser le pourcentage de ces maladies dans les maladies professionnelles reconnues en 2003.
- 2.3 Indiquer la partie du corps la plus atteinte par ces maladies en 2003.

C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires

ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle

TIRAGES:

**SESSION JUIN 2008** 

CODE:

SUJET

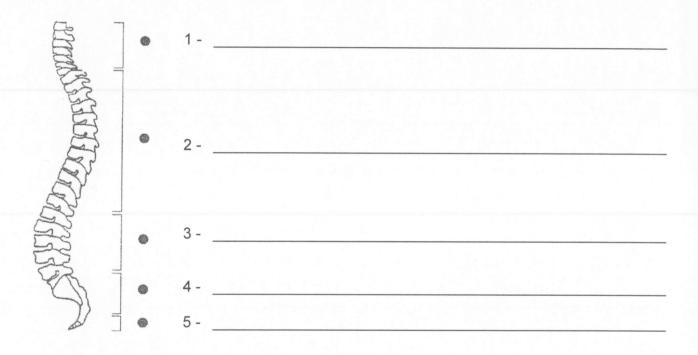
Page 3/8

2.4 - Noter l'évolution de l'ensemble des TMS entre 1996 et 2003.

2.5 - Relever le nom de l'autre maladie professionnelle liée à l'activité physique.

2.6 - Indiquer la partie du corps touchée par cette maladie.

2.7 - Légender le schéma en indiquant le nom des vertèbres en face des numéros.



Pour réduire les douleurs aux genoux de François, son médecin lui donne des conseils :

2.8 - Relier les propositions du médecin à chaque type de prévention :

S'accorder des temps de pause

Placer un tapis sur le sol

Porter des genouillères

Alterner travail debout et à genoux

Protection individuelle

Organisation du travail

C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires

ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle

TIRAGES:

SESSION JUIN 2008

CODE:

SUJET

Page 4/8

# L'INDIVIDU DANS SON PARCOURS PROFESSIONNEL (8 points)

François, titulaire d'un C.A.P. envisage d'évoluer dans la hiérarchie de son entreprise. Il souhaite faire reconnaître son expérience professionnelle et obtenir le bac professionnel.

Après avoir lu le document 4, répondre aux questions.

Document 4

Le parcours professionnel se construit grâce à des dispositifs adaptés au projet.

Une solution consiste à définir son projet professionnel en faisant reconnaître son expérience professionnelle et ses compétences à l'aide de la validation des acquis de l'expérience.

La VAE est un moyen mis à la disposition des salariés depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 pour convertir des années de travail en qualification, diplôme et certificat. Pour cela, aucun critère d'âge ni de niveau de diplôme n'est exigé, mais en revanche trois années d'activité au minimum dans le métier en rapport avec le diplôme visé sont requises.

Les frais pour congé VAE peuvent être pris en charge dans le cadre d'un C.I.F. ou du plan de formation de l'entreprise.

Source: Prévention BTP sept 2006

3.1	l - Donner la signification des sigles.		
	• C.I.F. :		
	• V.A.E. :		

3.2 - Dans le tableau suivant, cocher "vrai" ou "faux" pour chaque affirmation et justifier la réponse par rapport à la situation de François, en relevant les éléments dans le document 4.

Affirmation	Vrai	Faux	Éléments du texte
François est trop jeune pour prétendre à la VAE			
II faudrait qu'il ait un BEP			
Il a assez d'ancienneté dans son métier			
Il devra financer lui-même ses frais			

C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires

ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle

TIRAGES:

SESSION JUIN 2008 CODE: SUJET Page 5/8

# L'INDIVIDU DANS L'ENTREPRISE (8 points)

Dans la salle d'attente du médecin, François lit un article consacré à l'alcool.

#### Document 5

En milieu professionnel, l'article L 232-2 du Code du travail interdit la consommation d'alcool « autres que le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel non additionnés d'alcool », et interdit au chef d'établissement d'y laisser entrer ou séjourner des personnes en état d'ivresse. La consommation modérée d'alcool « léger » y est donc tolérée. Des études récentes révèlent toutefois que 11% des actifs consommeraient de l'alcool pendant leur temps de travail, hors repas et pots de départ. Elaborer des programmes de prévention est indispensable mais les chefs d'entreprise s'intéressent peu à cette problématique, sauf lorsqu'il y a un risque d'accident ou de baisse de productivité. L'intensification de la pression au travail et le management par le stress favoriseraient aussi le recours aux substances psychoactives, alcool en tête.

	Source : Valeurs mutualistes septembre/octobre 07
	Dans le document ci-dessus, relever deux causes liées au travail qui favorisent la consommation d'alcool.
	•
4.2 -	Indiquer les conséquences professionnelles d'une consommation excessive d'alcool au travail.
	•
	le secteur du bâtiment, les ouvriers utilisent des véhicules pour se rendre sur les chantiers sques routiers sont importants.
4.3 - (	Citer deux conséquences d'un abus d'alcool sur la conduite d'un véhicule.
4.4 - 1	ndiquer les actions du chef d'entreprise face au problème d'alcool.
A D 341	

C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires

ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle

TIRAGES:

SESSION JUIN 2008

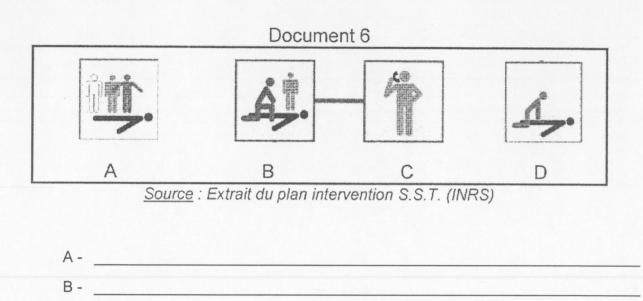
CODE:

SUJET

Page 6/8

# L'INDIVIDU ACTEUR DES SECOURS (7 points)

Au sein de son entreprise, François a suivi une formation de sauveteur-secouriste du travail. Il travaille avec son collègue Pierre. En coupant un carreau, Pierre s'entaille profondément la main et saigne abondamment.



5.2 - Indiquer le geste prioritaire que François doit effectuer pour secourir Pierre.

5.3 - Préciser les actions complémentaires qui amélioreront l'état de Pierre en attendant l'arrivée des secours.

C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires

ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle

TIRAGES:

SESSION JUIN 2008

CODE:

SUJET

Page 7/8

# L'INDIVIDU CONSOMMATEUR AVISÉ (8,5 points)

François décide de louer un appartement. Il se renseigne sur l'assurance.

Après avoir lu le document 7, répondre aux questions.

#### Document 7

### POURQUOI VOUS ASSURER?

### Parce que vous y êtes obligé

La loi oblige le locataire à assurer ses responsabilités envers le propriétaire.

Exceptions : les meublés, les logements-foyers, les logements de fonction, les locations saisonnières et les résidences secondaires. S'il s'agit d'une location-vente, l'acheteur est légalement tenu de s'assurer.

Vous devez justifier de cette assurance lors de la remise des clés, puis chaque année, à la demande du propriétaire. Ce dernier a le droit d'introduire dans ses nouveaux contrats de location, ou lors du renouvellement des anciens, une clause de résiliation pour défaut d'assurance.

En revanche, on ne peut vous contraindre à choisir tel assureur ou telle société d'assurances.

## Parce que c'est utile

Le feu, l'eau, l'explosion peuvent détruire ou détériorer vos meubles et vos biens, mais aussi engager votre responsabilité à l'égard de votre propriétaire et de vos voisins, et vous endetter très lourdement.

Source : CDIA Centre de Documentation et d'Information des assurances.

Somme à payer par l'assuré

6.1 -	Indiquer les risques contre lesquels le locataire doit être obligatoirement assuré.				
6.2 -	Justifier l'obligation r	égle	ementaire qui impose au locataire de s'assurer.		
6.3 -	Donner deux conséq	uen	nces d'une absence de contrat d'assurance.		
	•				
6.4 -	Dans le tableau suive correspond.	ant,	indiquer à droite de chaque définition le numéro du term	e qui lui	
	Terme		Définition	N°	
	1 - Avis d'échéance		Risque qui se réalise		
	2 - bonus		Part des dommages qui restent à la charge de l'assuré		
	3 - franchise		Dépréciation d'un bien		
-	4 - prime		Réduction de la prime d'assurance		
-	5 - sinistre		Courrier par lequel l'assureur réclame le paiement		
-	3 - vátustá		Document justificatif de l'assurance		

C.A.P. Métiers des secteurs industriels et tertiaires

ÉPREUVE : Vie sociale et professionnelle

7 - attestation

TIRAGES: SESSION JUIN 2008 CODE: SUJET Page 8/8